

Étapes à suivre pour renouveler votre adhésion :

1. Veuillez remplir le présent formulaire
2. Libellez votre chèque à : L'Association culturelle franco-manitobaine, inc.
3. Envoyez le chèque et le formulaire à : **ACFM**
614, rue Des Meurons
Saint-Boniface (MB) R2H 2P9

Information/questions : administration@acfm.ca

Cotisation annuelle : 100\$

Période d'adhésion : du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2017

Nous vous rappelons de faire parvenir votre cotisation **avant le vendredi 26 août 2016** afin :

- D'être éligible à assister au Rassemblement culturel (2 représentants délégués de votre comité),
- d'avoir droit de vote à l'assemblée général annuel (2 représentants délégués de votre comité),
- d'assurer votre éligibilité aux programmes d'appui financier de Patrimoine canadien,
- de recevoir l'infolettre «La voix culturelle », et
- d'assurer l'affichage du nom de votre comité et du/de la président.e au répertoire en ligne.

Nom du comité culturel : _____

Nom de la personne-ressource : _____

Titre de la personne-ressource : _____

Adresse électronique : _____

Adresse postale : _____

Téléphone : _____ Télécopieur : _____

NB : Ces renseignements et les coordonnées de la personne-ressource figureront dans le site internet acfm.ca